

SEJOUR ADOS - PASSERELLES
ANGOUSTRINE

RANDO CAMPEUR

DU 28/07 AU 31/07 2026

ACTIVITÉS

- randonnée
- Parc aventure roc line
- baignade piscine



PROJET PEDAGOGIQUE ET DE FONCTIONNEMENT

> LES CARACTÉRISTIQUES

Type : mini camp faisant l'objet d'une déclaration SDJES

Période, durée : du 28 Juillet au 31 Juillet 2026, soit 4 jours et 3 nuits

Lieux, Localisation :

- Nuit au Camping SOL I NEU : 39 Route des Pyrénées 66760 Angoustrine-Villeneuve-des-Escaldes.
- Parc Activité ROC LINE : lieu dit les cortals, cami de les bouillouses, 66760 Angoustrine-Villeneuve-des-Escaldes
- Poliesportiu Puigcerda : Avinguda Ramon Condomines, s/n, 17520 Puigcerdà, Girona, Espagne
- Randonnée autour d'Angoustrine

Encadrement :

MAZE PAULINE : DIRECTRICE SEJOUR + BAFA + Licence STAPS + Référent assistant sanitaire

SCHMITT JUSTIN : DE Alpinisme + Accompagnateur en Moyenne Montagne

(prestataire jour 2 et 3) (Animateur en ACM le jour 1 et 4)

Contenu des activités :

Roc and line, randonnée en montagne ,campement et baignade à la rivière ainsi qu'à la piscine de puigcerda.

Capacité :

Enfants de 10 à 17 ans : 24 enfants

> OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Les intentions éducatives :

- Promouvoir l'activité sportive et la cohésion du groupe.
- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et la vie en collectivité.
- Permettre à des enfants de s'initier au mini camp à proximité de leur lieu de vie.
- Inciter les enfants à acquérir plus d'autonomie sur le camp et en activité sportive

PROJET PEDAGOGIQUE

Intensions Educatives	Objectif Général	Objectif Opérationnel	Action	Evaluation
Promouvoir une activité sportive en montagne et la cohésion du groupe	Découvrir des activités en pleine nature comme la randonnée et via ferrata	-Au terme de cette initiation, les enfants auront découvert les techniques de déplacement avec baudrier pour des déplacements sur des rochers et dans les arbres. - apprendre à se déplacer ensemble sur un parcours avec des niveau de difficultés différents - Apprendre l'orientation en montagne et la randonnée	Observer Comprendre Se déplacer	Est-ce que les jeunes auront pris plaisir à pratiquer une activité sportive ? Les jeunes ont-ils respectés les consignes de sécurité ?
Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et la vie en collectivité.	Développer auprès des enfants un dynamisme de groupe et d'entraide.	-Instaurer un climat de confiance et de respect entre les enfants et les animateurs. -Organiser des règles de vie négociables (droits et devoirs) avec les enfants ainsi que les règles non négociables (sécurité et santé). -Comprendre et respecter les règles d'hygiène et de santé (toilette, équilibre alimentaire...). -Favoriser l'entraide et l'échange entre les enfants durant le séjour.	Dialoguer Respecter Organiser Echanger S'entraider	Comment était l'ambiance au sein du groupe ? Les enfants se sont-ils impliqués et quelles responsabilités ont-ils prises ? Les enfants ont-ils participé à l'élaboration des règles de vie ? Les ont-ils respectés ? Y-a-t-il eu une bonne ambiance ? Y-a-t-il eu une cohésion de groupe ? Les règles d'hygiène et de santé ont-elles été respectées ?
Permettre à des enfants de s'initier au mini camp à proximité de leur lieu de vie.	Accompagner les jeunes à la découverte du camping et du territoire.	-Sensibiliser les enfants à l'apprentissage du campement (gestion du camp et organisation de la vie sur le camp). -Favoriser l'autonomie des enfants. -Participer aux tâches quotidiennes.	Découvrir Sensibiliser Gérer Être Autonome	Ont-ils été organisés pour plier et déplier le campement ? Ont-ils respectés les règles pour l'installation du campement ? Est-ce que les enfants ont apprécié l'initiation au camping ?

> DÉROULEMENT DU SEJOUR

Il est construit pour le public (10 à 15 ans). L'organisation d'un séjour de vacances allie convivialité, rencontre, échange et engendre également une dynamique qui peut perdurer durant l'année.

Mardi 28 juillet 2026

7h45- 9h00 : Accueil des jeunes à l'accueil de loisirs « Joan Cayrol ».

9h30: Départ en bus vers Angoustrine au camping SOL I NEU.

10h00 : Arrivée au camping.

10h30 - 12h00 : installation du camp

12h00 - 14h00 : Pique-nique tiré du sac (fourni par les familles) et Temps libre

14h00 - 15h30 : Atelier les règles de vie et Baignade à la rivière

16h00 - 17h00 : Goûter et préparation de la soirée à theme par groupe

17h00 - 19h00 : temps libre et temps d'hygiène

19h00 - 20h00 : Repas

21h : Veillée à thème : Contes et légendes

22h30 : Coucher

Mercredi 29 juillet 2026

8h00 : Lever échelonné- Petit-déjeuner/ temps d'hygiène

9h30h-13h00 : Départ pour la randonnée vers la Chapelle sainte Marie du Belloch

13h00-14h00 : Repas fourni par le SIVU et temps libre en montagne

14h -15h30 : fin de la randonnée et baignade à la rivière

16h00 - 16h30 : Goûter

17h00 -19h00 : temps libre et temps d'hygiène

19h00 - 20h30 : repas

20h30 - 22h30 : soirée " le montagnard à un incroyable talent"

22h30 : coucher

Jeudi 30 juillet 2026

8h00 : Lever échelonné- Petit-déjeuner/ temps d'hygiène

9h00 : Départ pour roc and line

9h30h-13h00 : Activité Roc and line

13h00-14h00 : Repas fourni par le SIVU et temps libre

14h -15h30 : jeux collectifs et baignade à la rivière

15h30 - 16h30 : départ pour le camping

16h30 - 17h00 : Goûter

17h00 -19h00 : temps libre et temps d'hygiène

19h00 - 20h30 : repas

20h30 - 22h30 : soirée au choix des ados

22h30 : coucher

Vendredi 31 juillet 2026

8h00 - 9h30 : Lever échelonné- Petit-déjeuner

9h30 : Temps d'hygiène

10h00-11h00 : Rangement du camp et départ en bus vers la piscine de puigcerda

12h00-13h00 : Repas fourni par le SIVU et temps libre

14h -16h00 : Baignade à la piscine

16h00 : Goûter

16h30 -17h00 : Retour à l'accueil de loisirs en bus

>LES PRINCIPALES ÉTAPES DE L'ORGANISATION DU SÉJOUR :

Inscription du public.

Préparation du séjour et définition de l'organisation.

Préparation du matériel et de la logistique

Trajet

Prise de possession des lieux

Définition des règles de vie

Application du planning d'activités et du déroulement du séjour

Respect des objectifs précités

Rangement

Retour et rangement + évaluation

>L'HÉBERGEMENT, LA RESTAURATION ET LA VIE QUOTIDIENNE :

L'hébergement se fait au camping Sol y Neu à Angoustrine.

Les enfants devront respecter le matériel et les lieux (environnement, voisinage) et devront gérer ensemble la vie quotidienne (autonomie et responsabilisation).

Les repas du midi et du soir ainsi que le petit déjeuner et goûter sont fournis par le SIVU tout au long du séjour.

La vie quotidienne est organisée autour de règles de vie négociables et non négociables, construites par et pour les enfants au début de séjour.

>LE RÔLE DE L'ANIMATEUR / ENCADRANT :

Les animateurs sont garants de la sécurité physique et affective du public encadré

Les référents de chaque groupe ont en permanence avec eux :

- les dossiers de chaque enfant
- les fiches sanitaires tout au long du séjour.
- De l'eau, une pharmacie avec un registre des soins.
- Son téléphone portable activé avec les numéros utiles (autres animateurs, SAMU, pompiers etc...)

L'animateur a pour rôle de motiver, d'aider, d'encourager, de valoriser chaque personne et doit tenir compte de l'individualité de l'enfant et du jeune au sein du groupe.

L'animateur doit veiller à la sécurité physique et affective de chacun. Le matin du séjour les parents pourront donner des informations sur leurs enfants, qu'ils semblent bon de porter à connaissance aux animateurs.

Dans nos intentions éducatives, nous choisissons de ne pas préconiser l'utilisation du téléphone portable pour les adolescents, pour favoriser la déconnexion.

Il est garant de la vie quotidienne, du respect des règles de vie établies (les négociables et non-négociables décidées auparavant) au regard des objectifs pédagogiques du projet.

Chaque animateur pourra rendre compte quotidiennement du déroulement de la journée passée et de participer activement au temps de bilan établi à l'issue de la journée sur le groupe Whatsapp du séjour.

L'animateur est force de proposition et apporte des solutions aux problématiques posées. Il est le garant de la bonne application du projet pédagogique.

Autorisations et sécurité

Le jour du séjour, la directrice sera en présence des documents relatifs à l'organisation :

A savoir :

- Projet pédagogique et de fonctionnement du séjour,
- Copie du récépissé de déclaration du séjour,
- Attestation d'assurance de la collectivité,
- Listing des enfants participants au séjour et dossiers d'inscription,
- Numéros de téléphone d'urgence et registre des soins
- Diplômes des intervenants
- Autres documents (devis, intervenant ...)

> L'ORGANISATION MATÉRIELLE ET LOGISTIQUE

Un trousseau est distribué aux familles avec les affaires personnelles à prendre.

Le SIVU met à disposition du matériel : jeux de ballons, société, livres...

Les enfants ne porteront que leur petit sac à dos de la journée.

> NUMEROS UTILES

MAZE PAULINE ET JUSTIN SCHMITT

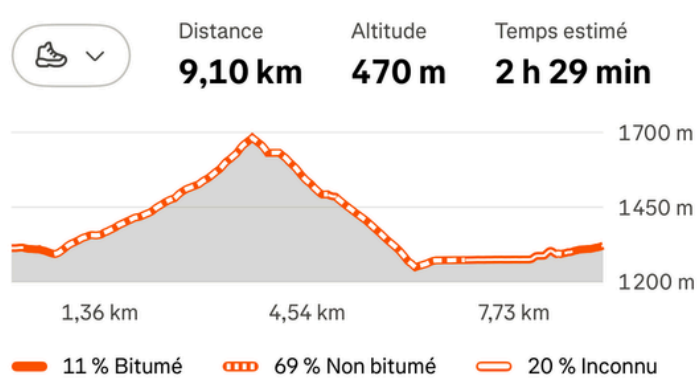
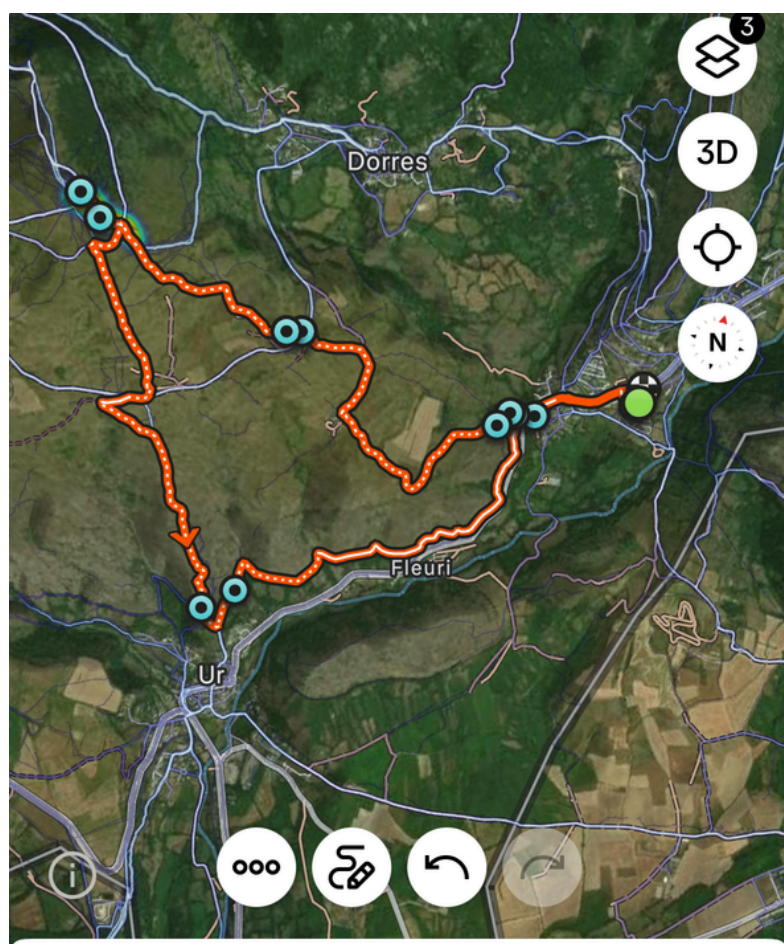
ALSH : 0625228628

GROUPE DU SEJOUR : sur Whatsapp

- Camping Sol y Neu Angoustrine : 04 68 30 22 89
- Transport Comas : 04 68 04 82 36

> CARTOGRAPHIE ET ITINERAIRE DE RANDONNEE

Randonnée du Mercredi 29/07
Boucle



Randonnée du Jeudi 30/07
Aller vers RocLine

